

Après l'appel du 16 mars dans le cadre d'une large intersyndicale fonction publique des personnels socio-éducatifs, à nouveau le 7 avril ces personnels sont appelés à la mobilisation dans tout le pays.

Mobilisation des personnels socio-éducatifs le 7 avril 2011



Cette mobilisation a été initiée à l'occasion de la négociation de la filière sociale de la Fonction publique territoriale qui a vocation à être déclinée dans les 3 fonctions publiques avec des grilles identiques pour 2014 au plus tard, tout comme les grilles infirmières de la FPH ont vocation à être transposées dans les autres fonctions publiques.

Le mouvement des fonctionnaires du social ouvre la voie.. Au-delà cette mobilisation pose la question de l'architecture de toutes les grilles de salaires issues de la catégorie B pour les filières soignantes, médico techniques et sociales.

L'odieux chantage du gouvernement pour les infirmières dans la Fonction Publique Hospitalière : rester en B avec la catégorie active ou passer en A avec la perte de reconnaissance de la pénibilité, prend en otage les autres filières professionnelles et donc La filière socio-éducative.

- les infirmières ont dû choisir pour le 31 mars 2011 de rester en B et renoncer à la revalorisation ou passer en A en perdant les majorations d'1 an pour 10 ans à la retraite et la pénibilité,

- les ergo, manip, kinés, orthophonistes et orthoptistes, psychomotriciens devront exercer ce droit d'option le 1er juin 2011,

- Les diététiciennes, préparatrices en pharmacie, techniciens de labos resteront en catégorie B.

L'heure est venue pour toutes ces professions d'exiger une revalorisation en catégorie A.

Annuler le chantage dont est aujourd'hui victime la filière soignante est la voie pour permettre la revalorisation des salaires pour tous, dans toutes les filières.

Il faut contraindre le gouvernement à maintenir et étendre la reconnaissance de la pénibilité tout en permettant l'accès à la catégorie A.

A diplôme équivalent, salaire équivalent !

Filière sociale, filière soignante, filière médico technique, public et privé

Toutes et tous concernés, toutes et tous mobilisés le 7 avril !

- Les étudiants, futurs salariés des filières sociales, soignantes et médico techniques sont concernés par cette mobilisation, par leur future carrière,

- Toutes ces professions du secteur privé, qui voient attaquer leur conventions collectives sont aussi concernées : il s'agit d'obtenir au minimum une parité salariale avec la fonction publique.

La fédération SUD santé sociaux a déposé un préavis de grève national pour cette journée.

Manifestation à

Fédération
Sud Santé-Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org

Paris, le 30 mars 2011